

Plans de Développement Durable : premier bilan des projets d'exploitation

A. VILLARET (1), R. AMBROISE (2), M. BARNAUD (3), O. MANCHON (4), G. VEDEL (5)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12

(2) Ministère de l'Environnement, Cellule Nationale d'Animation des PDD, ANDA, 25-27 avenue de Villiers, 75017 Paris

(3) Institut de l'Élevage, Cellule Nationale d'Animation des PDD.

(4) Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Cellule Nationale d'Animation des PDD.

(5) ANDA, Cellule Nationale d'Animation des PDD.

RÉSUMÉ – Depuis 1993, l'expérimentation des Plans de Développement Durable (PDD) a aidé des agriculteurs à bâtir, avec l'appui de leurs conseillers de terrain, des projets visant à améliorer leurs revenus en valorisant leur triple fonction de producteurs, gestionnaires de l'environnement et d'acteurs du milieu rural. L'analyse des 255 premiers dossiers agréés permet de dresser un premier bilan des évolutions prévues dans les exploitations concernées. Selon les contextes, les projets d'exploitation intègrent de nouveaux enjeux territoriaux, avec la recherche d'une gestion agronomique plus cohérente avec les conditions environnementales, d'une plus grande valeur ajoutée sur les produits et/ou d'une diversification agro-touristique. Suivant les résultats prévisionnels, ils permettraient aux exploitations d'améliorer leur situation économique plutôt par une efficacité accrue et par la valorisation des potentiels locaux que par une augmentation des volumes de production. Pour alimenter les débats actuels sur l'Agriculture Durable, le suivi de ces projets et l'élaboration de nouvelles références s'avèrent indispensables.

Sustainable Development Plan's : first appraisal of the exploitation's projects

A. VILLARET (1), R. AMBROISE (2), M. BARNAUD (3), O. MANCHON (4), G. VEDEL (5)

(1) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12

SUMMARY – Since 1993, the Sustainable Development Plan's experimentation has helped farmers to built project, with the support of their agricultural advisor, aimed to improve their incomes by developing their treble fonction of producers, environmental managers and rural development' actors. The analisis of the first 255 approved projects allows to show out a first appraisal of the planed evolutions for the concerned exploitations. Depending on their context, the exploitation' projects involve new territorial stakes, in combination with the research of an agronomic management more coherente with the environmental conditions, of a higher added value to the products, and/or of an agro-touristic diversification. According to the expected results, they'd allow exploitations to improve their economic situation rather by a better efficacy and by a local capacities valorization than by a product volume's expansion. In order to contribute to the current debates on Sustainable Development, the monitoring of these projects and the elaboration of new tehcnical references seem indispensable.

INTRODUCTION

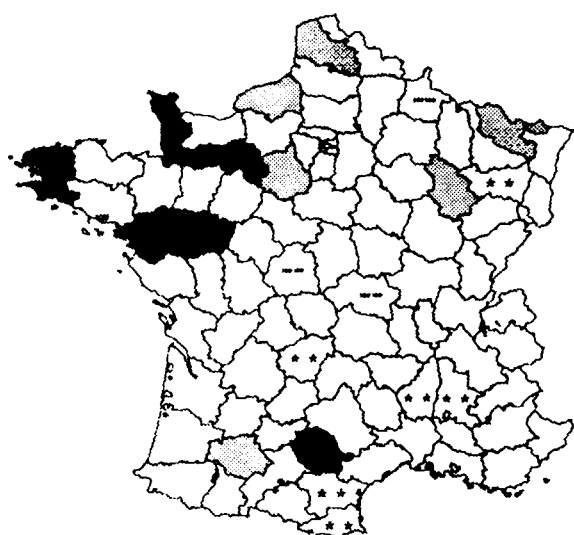
En 1992, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec le soutien de l'Union Européenne et en liaison avec le Ministère de l'Environnement, a pris l'initiative d'engager l'expérimentation des Plans de Développement Durable. Depuis 1993/1994, des groupes d'agriculteurs volontaires se sont ainsi engagés dans une réflexion collective pour bâtir des projets individuels s'insérant dans une problématique territoriale définie préalablement. Avec l'appui de leurs conseillers de terrain (Chambre d'Agriculture, Parc Régional...), ils cherchent à valoriser leurs fonctions de producteurs, de gestionnaires de l'environnement et d'acteurs du milieu rural. Une analyse des 255 premiers dossiers, agréés localement par le Préfet après avis de la CDOA, peut néanmoins permettre de dresser un premier bilan des évolutions prévues dans les exploitations concernées. Les aspects collectifs et territoriaux de la démarche et des projets ne sont pas abordés dans cet article.

1. SITUATION INITIALE

1.1. DES EXPLOITATIONS AVEC UNE PRÉDOMINANCE DE L'ÉLEVAGE, DANS DIVERSES PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

Sur la base d'une typologie des régions selon leur problématique territoriale (Cellule Nationale PDD, 1995), les sites des projets analysés ont été regroupés en 4 grandes zones (carte 1) :

Répartition géographique des 21 sites et des 255 dossiers PDD analysés



- Zones de l'Ouest et des Piémonts à cultures fourragères intensives
6 sites et 70 exploitations
- Zones de Polyculture-élevage et de Grandes cultures
6 sites et 48 exploitations
- ★ Zones de Montagnes sèches et humides
6 sites et 95 exploitations
- Zones Herbagères à élevages extensifs
3 sites et 42 exploitations

Tableau 1 : Types de système dans l'échantillon analysé de PDD

	Toutes zones	Zone Ouest et piémonts...	Zone de polyculture-élevage...	Zone de montagne	Zone herbagère...
Laitier	36 %	63 %	25 %	17 %	50 %
Allaitant	28 %	32 %	-	40 %	43 %
Ovins-viande	13 %	-	-	32 %	2 %
Polyc-élevage	12 %	4 %	58 %	-	-
Grdes Cultures	3 %	-	17 %	-	-
Autres	8 %	1 %	-	11 %	5 %

Dans ces différentes régions, l'élevage est la principale activité de 77 % des exploitations analysées. Globalement, cette

activité est présente dans plus de 90 % des cas. Les systèmes laitiers sont les plus fréquents (36 % des dossiers) suivis des systèmes allaitants (28 %). A l'inverse, les systèmes de Polyculture et de Grandes Cultures sont particulièrement sous-représentés (tableau 1).

1.2. DES CONDUITES VARIÉES, INTENSIVES COMME EXTENSIVES, AVEC DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES « CLASSIQUES »

Dans leur grande majorité, les systèmes Bovins allaitants et Ovins-viande analysés se caractérisent par une conduite de type extensif (estimée selon les avis mentionnés et les informations disponibles dans les dossiers sur les chargements, les rendements laitiers et fourragers, la part d'ensilage...), liée à leur localisation en zone de Montagne et en zone Herbagère. Par contre, la situation est plus contrastée pour les systèmes Bovins-Lait et Polyculture/Élevage où la gamme d'intensification est plus large, y compris dans une même zone.

Globalement, plus de la moitié des exploitations reposent sur des systèmes de type extensif, avec un poids important des exploitations de Montagne, et dans une moindre mesure des Zones Herbagères. Dans les 2 autres zones, la proportion de systèmes intensifs ou intensifs maîtrisés (intrants gérés de manière économe) atteint plus de 70 % du total.

La dimension économique et les résultats initiaux des exploitations semblent légèrement supérieurs, notamment dans les systèmes à dominante culture, à ce que peuvent laisser voir les résultats par OTEX des statistiques nationales (tableau 2). Les exploitations ayant participé à l'expérimentation des PDD n'étaient pas initialement dans des situations économiques difficiles, même s'ils n'étaient pas particulièrement efficaces. Dans les différentes zones, l'expérimentation des PDD a concerné et touché des catégories d'exploitations très diverses, tant par leur conduite que par leur situation économique.

Tableau 2 : Indicateurs économiques des exploitations en situation initiale

	Tous types	Syst. Bovins Lait	Syst. Bovins allaitants	Syst. Ovins viande	Syst. Polyculture Elevage
SAU	79 ha	61 ha	65 ha	50 ha	131 ha
SAU RICA 96	60 ha	52 ha	69 ha	61 ha	81 ha
PB/UTH	408 KF	427 KF	362 KF	257 KF	663 KF
PB/UTH RICA 96	359 KF	370 KF	302 KF	271 KF	461 KF
EBE	280 KF	302 KF	235 KF	146 KF	471 KF
EBE RICA 96	305 KF	232 KF	210 KF	190 KF	314 KF
Efficacité (EBE/PB)	40 %	38 %	43 %	41 %	36 %
Efficacité RICA 96	40 %	39 %	44 %	45 %	40 %
Annuités / EBE	34 %	33 %	37 %	31 %	37 %
Disp/UTH fam	113 KF	120 KF	99 KF	59 KF	188 KF
< 50 KF	17 %	7 %	17 %	40 %	8 %
> 150 KF	21 %	25 %	17 %	6 %	42 %

(Source données du RICA : AGRESTE 1997)

(Source données du RICA : AGRESTE 1997)

2. EVOLUTION DE LA GESTION AGRI-ENVIRONNEMENTALE

La recherche d'une meilleure cohérence dans la gestion intégrée des fonctions agricoles et environnementales de l'exploitation se traduit par une évolution de pratiques, de la conduite d'un atelier ou du système de production dans sa globalité. Des tendances par zone et par système de production se dessinent dans les projets.

2.1. ZONE OUEST ET PIÉMONT À CULTURES FOURRAGÈRES INTENSIVES

Dans les systèmes Bovins-Lait, la conduite généralement intensive des ressources fourragères et animales est fréquemment réorientée de manière globale vers la recherche d'une plus grande autonomie et efficacité, avec selon les projets :

- un rééquilibrage du système fourrager suivant les potentiels locaux, avec diminution de la sole en maïs-ensilage au profit de prairies d'association RGA/TB, complété par une gestion raisonnée des engrais, des déjections et des produits phytosanitaires (nature, quantité, époque d'application)

- la protection des ressources en eau et la limitation des risques de pollution diffuse avec la mise aux normes, la diminution des sols nus hivernaux et la gestion des zones sensibles, complétée par la protection ou le rétablissement de structures bocagères.

En système Bovins-Viande, les projets semblent moins ambitieux et cherchent avant tout à conforter la gestion agri-environnementale de systèmes à dominante herbagère. La conduite, généralement moins intensive, serait généralement adaptée à des potentiels fourragers permettant des chargements relativement élevés (1,4 à 1,8 UGB/ha avec ensilage d'herbe). Les principales voies d'évolution sont abordées de manière moins marquée et plus sectorielle que dans le cas des systèmes Laitiers, avec :

- une fréquente augmentation de surface avec une augmentation moins que proportionnelle du cheptel, qui permet de désintensifier des systèmes naisseurs/engraisseurs ou d'extensifier des systèmes naisseurs.
- la recherche d'une plus grande autonomie en intrants et en fourrages, permise par une meilleure gestion des engrais, la valorisation des déjections et la diminution du chargement.

2.2. ZONE GRANDES CULTURES ET POLYCLTURE-ELEVAGE

En systèmes Polyclture/Elevage ou Grandes Cultures, les projets prévoient une évolution vers une conduite intégrée des cultures, et en particulier des céréales, avec comme axes les plus fréquents :

- la gestion raisonnée des engrais et produits phytosanitaires (ajustement des doses, conditions et époques d'application, type de produits,...).
- la prévention du ruissellement et la protection des ruisseaux par la diminution des sols nus hivernaux (diminution de la sole en maïs ou implantation d'un couvert végétal), la mise en place de bandes enherbées, et la gestion des déjections animales
- l'allègement du travail du sol (diminution du nombre de passages, adaptation du matériel, voire non-labour et semis direct).

Rares sont les exploitations où l'évolution des pratiques s'inscrit dans une réorientation globale du système de production. L'expérimentation de nouvelles pratiques est notable dans nombre de projets, mais les différents axes techniques ne sont généralement abordés que sur une partie des cultures. Le manque de recul sur les références existantes et le bon contexte économique de la filière ont sans doute freiné les motivations. *Les adaptations proposées semblent devoir se faire par petites touches pour être progressivement expérimentées.*

D'autre part, dans la plupart des projets, *la conduite de l'élevage fréquemment présent dans ces exploitations de Polyclture, ne connaît pas de modifications conséquentes.* Son intégration dans une logique globale d'évolution de l'exploitation est encore souvent à améliorer, sans que des alternatives claires semblent avoir pu être abordées.

2.3. ZONE MONTAGNES SÈCHES ET HUMIDES

Dans les différents systèmes, *les projets cherchent essentiellement à consolider la dimension économique des exploitations, à conforter des pratiques souvent jugées comme déjà bien adaptées aux enjeux agri-environnementaux, avec :*

- l'augmentation des ressources fourragères disponibles (remise en valeur de parcelles et de surfaces pastorales, aménagements fonciers,...) et la croissance de cheptel (ovin notamment)
- L'acquisition d'équipement, la rénovation et l'aménagement de bâtiments.
- la gestion du pâturage (conduite animale, clôtures et parcs) et des déjections animales.

Le développement et l'optimisation de ces systèmes d'élevage valorisant des espaces fragiles passent en premier lieu par l'amélioration de la gestion des ressources fourragères déjà disponibles et la remise en valeur de surfaces pastorales. Elles permettent une croissance du cheptel pouvant alors assurer à la fois une meilleure viabilité économique et une emprise renforcée sur l'enrichissement du milieu. Des aménagements fonciers viennent compléter l'évolution du système (haies, murets, bosquets, points d'eau, chemin d'accès,...).

Dans les exploitations dont la dimension économique n'évolue pas significativement, notamment en zone humide, l'adaptation de la conduite des fourrages et du pâturage permettrait une optimisation du système générant de notables gains d'efficacité.

2.4. ZONE HERBAGÈRE À ÉLEVAGES EXTENSIFS LAITIERS ET ALLAITANTS

Les exploitations concernées semblent faire peser peu de risques agri-environnementaux d'où, sans doute l'absence d'évolutions très marquées sur ce point. A défaut d'être réellement novatrices, *les évolutions prévues dans les projets semblent plutôt préciser les pratiques et conforter les systèmes concernés, avec :*

- La croissance du cheptel et/ou de surface, associée au développement d'un atelier de finition à l'herbe.
- L'agrandissement ou l'aménagement de bâtiments et l'acquisition de matériels et d'équipement.
- La gestion des déjections, la conduite des ressources fourragères

En système allaitant, la croissance du cheptel de vaches-mères est souvent accompagnée du développement, voire parfois du démarrage, d'un atelier de finition à l'herbe. En système laitier, l'optimisation à volume de production constant semble plus recherchée, même si là aussi des ateliers de finition (bœufs) se créent ou se développent. L'augmentation des chargements est souvent prévue pour valoriser l'herbe disponible, tout en restant dans des limites (1,4-1,6 UGB/ha) compatibles avec les potentiels fourragers locaux.

3. RECHERCHE DE VALEUR AJOUTÉE

Sur la base d'une amélioration de la gestion agri-environnementale, les PDD cherchent à renforcer la durabilité des exploitations par la recherche de valeur ajoutée plutôt que par l'augmentation des volumes produits. Près d'une exploitation sur deux prévoit de chercher à mieux valoriser ses produits à court terme, le plus fréquemment par une commercialisation démarquée ou en circuit court.

Si les efforts dans cette voie sont particulièrement importants en zone "Montagne", où plus de 3 projets sur 4 abordent le thème (tableau 3), ils sont relativement rares dans les zones "Polyclture/Elevage..." et "Herbagères...". Hormis les systèmes actuels de primes, les conditions locales offrent-elles d'autres possibilités à court terme ? Outre la modification des systèmes d'élevage qu'elles nécessiteraient, l'organisation de filières locales pouvant valoriser des produits spécifiques reste sans doute un préalable à des évolutions plus marquées sur ce thème.

Tableau 3 : Axes de recherche de valeur ajoutée sur les produits

	Toutes zones	Zone Ouest et Piémonts...	Zone de polyclture-élevage	Zones de montagne	Zone herbagère
CCP, labels...	22 %	25 %	4 %	35 %	7 %
Ventes directes	27 %	24 %	25 %	34 %	12 %
Transformation	10 %	7 %	2 %	17 %	10 %
Production bio	11 %	19 %	0 %	16 %	2 %
Au moins un de ces thèmes	46 %	46 %	25 %	70 %	18 %

4. DIVERSIFICATION DES ACTIVITES

Les PDD ont pour ambition d'appuyer les agriculteurs dans leur volonté de diversifier leurs sources de revenu en créant directement de nouvelles activités en milieu rural. Cette contribution au développement local se traduit par la mise en œuvre ou le développement d'activités agri-touristiques, thème abordé par plus d'un projet sur quatre, le plus fréquemment avec l'hébergement (gîte, chambre d'hôte) ou l'accueil de touristes.

Là encore, en prolongement d'une pluri-activité traditionnelle, les efforts sont notables en zone "Montagne..." (surtout en montagne sèche) où 43 % des exploitations sont concernées (tableau 4). Par contre, l'introduction de ce type d'activité est moins fréquente dans les autres zones. En zone "Ouest et Piémonts..." les efforts semblent se concentrer sur la réorganisation du système de production alors que dans sites de la zone "Herbagère...", le tourisme n'a sans doute pas atteint une importance suffisante pour inciter les éleveurs à s'investir dans ces nouvelles activités.

Tableau 4 : Axes prévus de diversification des activités

	Toutes zones	Zone Ouest et Piémonts	Zone de polyculture-élevage	Zones de montagne	Zone herbagère
Hébergement	16 %	7 %	19 %	29 %	0 %
Restauration	5 %	1 %	2 %	12 %	0 %
Accueil	12 %	15 %	13 %	13 %	5 %
Services	6 %	3 %	2 %	12 %	2 %
Au moins un de ces thèmes	27 %	17 %	29 %	43 %	6 %

5. IMPACT ATTENDU DES PROJETS

Les projets PDD agréés depuis peu, sont progressivement mis en œuvre et il est sans doute encore trop tôt pour juger de leur efficacité économique. Les prévisions concernant quelques indicateurs technico-économiques peuvent néanmoins permettre de tirer à grands traits les principales tendances paraissant devoir se dégager à moyen terme (tableaux 5 et 6)

Près de 9 projets PDD sur 10 prévoient de maintenir ou d'augmenter l'emploi sur l'exploitation et en moyenne, le nombre d'UTH devrait augmenter d'environ 11 % (tableau 5). Des différences marquées existent néanmoins selon la zone considérée. Le développement de la dimension économique, l'optimisation des systèmes d'élevage et la mise en valeur des différentes sources de valeur ajoutée (produit, tourisme) permettraient ainsi d'augmenter l'emploi de 24 % en zone de montagne.

Tableau 5 : Evolution prévue de la main d'œuvre

	Toutes zones	Zone Ouest et Piémonts...	Zone de polyculture-élevage	Zones de montagne	Zone herbagère
UTH actuel	1.8	1.8	2.1	1.7	2
UTH à terme	2	1.6	2.1	2.1	2.3
Evolution	+ 11 %	- 12 %	-	+ 24 %	+ 15 %

Si la situation est stable en zone de "Polyculture/Elevage", par contre dans celle de l' "Ouest...", la dégradation de la situation est nette (en moyenne baisse de 12 % du nombre d'UTH) avec des départs à la retraite, souvent non compensés, dans les systèmes Bovins-Lait qui abandonnent souvent un atelier pour permettre la désintensification. La mise en place de ces systèmes de production moins intensifs est indispensable du point de vue environnemental, légitime du point de vue de l'économie des ressources non renouvelables et efficace du point de vue économique. Doit-elle nécessairement s'accompagner d'une dégradation de l'emploi ?

Tableau 6 : Evolution prévue de quelques indicateurs technico-économiques

	Tous types	Syst. Bovins Lait	Syst. Bovins allaitants	Syst. Ovins viande	Syst. Polyculture Elevage
Surface / UTH	+ 15 % 53 ha	+ 13 % 42 ha	+ 29 % 57 ha	+ 12 % 34 ha	+ 6 % 80 ha
PB/UTH	+ 9 % 446 KF	+ 4 % 444 KF	+ 21 % 438 KF	+ 22 % 314 KF	- 4 % 637 KF
EBE	+ 34 % 375 KF	+ 23 % 372 KF	+ 28 % 339 KF	+ 47 % 215 KF	+ 27 % 598 KF
Efficacité (EBE/PB)	+ 3 pts 43 %	+ 4 pts 41 %	+ 1 pts 44 %	+ 6 pts 47 %	+ 3 pts 38 %
Annuités/EBE	- 8 pts 26 %	- 7 pts 26 %	- 7 pts 30 %	- 15 pts 16 %	- 4 pts 33 %
Disponible par UTH fam.	+ 33 % 149 KF	+ 37 % 165 KF	+ 27 % 126 KF	+ 66 % 98 KF	+ 24 % 234 KF

Dans les systèmes les plus intensifs (essentiellement Bovin-Lait en zone "Ouest..." et Polyculture/Elevage), les projets PDD n'empruntent guère la voie du "toujours plus" pour chercher à améliorer les résultats économiques des exploitations. La croissance de la surface par UTH est modérée alors que le produit brut par UTH se maintiendrait, ce qui traduit une certaine désintensification. Les efforts sont mis sur la maîtrise des charges et l'amélioration de l'efficacité économique par l'évolution des pratiques ou des réorientations de systèmes, qui permettraient une substantielle augmentation des EBE et des revenus disponibles.

Les projets des exploitations en systèmes Bovin-Viande et Ovins-Viande ont essentiellement porté sur la consolidation de leur dimension économique (surface et cheptel) et de leur gestion agri-environnementale. La surface par UTH et le produit brut par UTH augmentent donc en conséquence. Les revenus issus de la valorisation des produits et de la diversification agro-touristique contribuent aussi à l'augmentation du produit brut.

Ces évolutions se justifient pleinement en zone de montagne, pour des petites exploitations en situation financière précaire devant assurer une emprise spatiale croissante sur un milieu en déprise. Par contre, elles traduisent aussi certaines limites dans les projets d'exploitations allaitantes de la zone "Ouest..." et dans une moindre mesure de la zone "Herbagère...", où relativement peu d'alternatives semblent avoir été trouvées pour améliorer les résultats économiques tout en limitant la croissance des surfaces et des volumes produits.

CONCLUSION

Avec un élargissement de leurs champs d'analyse et une démarche de réflexion collective, une majorité d'agriculteurs se sont engagés dans des projets visant à une cohérence renforcée de leur système de production et une plus grande participation au développement territorial. Des limites ont été rencontrées, mais de nouveaux axes d'évolution se sont aussi ouverts, concrétisant sur le terrain les principes du développement durable.

Dans le cadre d'une valorisation de l'expérimentation pouvant alimenter les débats en cours et développer les acquis, le suivi de ces projets et l'élaboration de nouvelles références s'avèrent cependant indispensables.

Agreste, 1997. Statistique agricole annuelle, résultats 1996, Agriculture n° 94, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Cellule nationale d'animation des PDD, 1995. Diversité régionale et Agriculture Durable, annexe 16 du rapport final sur le projet pilote des PDD, ANDA.

Villaret A., 1998. Eléments pour un bilan des 255 premiers PDD agréés, Tome I. Institut de l'Elevage (SIM), 59 pages.